DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**ARRONDISSEMENT DE : **LYON**CANTON DE : **VAUGNERAY**COMMUNE DE : **COISE**

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID: 069-216900621-20240321-16_03_24-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 21/03/2024

Date de convocation: 14/03/2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire **Secrétaire élu :** Pascal MURIGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Valérie VENET,

Marie Agnès FAYOLLE, Yoan MAMMERI, Guilhaume SOUBEYRAND

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionel RICHARD

N° 16.03.24

OBJET: Souscription d'un prêt pour l'achat d'un tracteur

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de renouveler le tracteur appartenant à la commune. Il informe qu'une offre de prêt avec des conditions préférentielles a été proposée par la société retenue pour l'achat du tracteur. Le montant de l'emprunt s'élève à 56 760 € avec un taux fixe pour une durée de 7ans de 3.10 %, et des frais de dossier s'élevant à 150 €.

Au regard de cette offre Monsieur le Maire propose de contracter le prêt de 56 760 € aux conditions ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, & après en avoir délibéré à l'unanimité

1°- DECIDE de contracter un prêt AGILOR Collectivités de 56 760 € auprès de la caisse crédit Agricole aux conditions suivantes : Prêt de 56 760 € taux fixe pour une durée de 7ans de 3.10 %,

2° - CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance Philippe BONNIER Pascal MURIGNEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID: 069-216900621-20240321-16_03_24-DE